



La population

L'essentiel

Une dynamique démographique toujours soutenue mais qui ralentit



3,9 millions
d'habitants
au 1^{er} janvier 2022
soit 5,9 % de la
population de France
métropolitaine



+23 597
habitants chaque année
entre 2016 et 2022



121
hab./km²
au 1^{er} janvier 2022

Au 1^{er} janvier 2022, 3 879 000 personnes résident en Pays de la Loire, soit 5,9 % de la population de France métropolitaine.

La région est la 8^e la plus peuplée des 13 régions de France métropolitaine. Le rythme de croissance annuel de la population se monte à 0,62 % entre 2016 et 2022, légèrement plus élevé que celui constaté au niveau national (+0,35 %). Les Pays de la Loire se classent ainsi au 3^e rang national des régions les plus dynamiques, derrière la Corse (+1,02 %) et l'Occitanie (+0,77 %) et juste devant la Bretagne (+0,58 %). Toutefois, la croissance de la population ralentit : entre 2016 et 2022, la région gagne 23 597 habitants supplémentaires chaque année, soit un rythme annuel de 0,6 % contre une progression de 0,7 % par an entre 2011 et 2016. En Bretagne et en PACA, le rythme d'augmentation de la population s'accroît, témoignant d'un attrait toujours plus grand pour ces deux territoires.

Un solde naturel réduit, un accroissement de la population localisé

En Pays de la Loire, l'accroissement de la population s'explique par les arrivées de nouvelles populations tandis que le solde naturel, l'excès des naissances sur les décès, est désormais tout juste positif (+0,12 %). En France, le solde naturel est bien inférieur à son niveau d'après la seconde guerre mondiale. Au cours des années 2016-2022, 58 des 95 départements métropolitains ont compté plus de décès que de naissances.

Le solde migratoire demeure un des plus élevés de France métropolitaine avec ceux d'Occitanie, Bretagne et Nouvelle Aquitaine. Des régions possédant un littoral.

En France métropolitaine, le dynamisme démographique est globalement plus marqué dans les territoires urbains. Entre 2016 et 2022 la population y progresse deux fois plus vite que dans les territoires les moins densément peuplés.

En Pays de la Loire également, à la faveur de soldes naturel et migratoire positifs, les zones urbaines les plus denses gagnent plus de population que les zones rurales faiblement peuplées où les soldes migratoires sont négatifs.



Dans la région, une augmentation de population toujours plus concentrée sur quelques territoires.



Les disparités sont marquées entre les départements. Le nombre d'habitants s'accroît en Loire-Atlantique, Vendée, et Maine-et Loire. En Mayenne et Sarthe, la population tend à diminuer très faiblement. Entre 2016 et 2022, 47 % des communes perdent désormais de la population contre 43 % entre 2011 et 2016.

La croissance démographique se recentre toujours plus autour des grandes métropoles régionales, dans les ceintures urbaines. Ainsi, sur les 55 communes de plus de 10 000 habitants que compte la

région, 10 percent de la population (18 %). La hausse de population est particulièrement marquée dans les agglomérations de Nantes et d'Angers et sur une bande littorale. A contrario, la population diminue sur un territoire plus étendu que précédemment : aux frontières de la Mayenne et de la Sarthe, à l'est et l'extrême nord-ouest du Maine-et-Loire.

La Loire-Atlantique est le moteur de la région, Nantes Métropole en tête

Ce département génère en effet 65 % du gain de population des Pays de la Loire, alors qu'il rassemble seulement 38 % des résidents ligériens. La population de la Loire-Atlantique progresse de 1,1 % en moyenne chaque année, soit 15 380 habitants supplémentaires chaque année entre 2016 et 2022. Cette croissance la situe au 5^e rang des départements métropolitains derrière la Haute-Garonne, la Corse-du-Sud, l'Hérault et la Gironde. En Pays de la Loire, tous les départements connaissent désormais un ralentissement démographique. Pour autant, en Loire-Atlantique et en Vendée, les gains de population sont encore parmi les plus importants des départements français.

La Loire-Atlantique et la Vendée font partie des départements français qui attirent le plus de nouvelles populations : la Vendée est au 5^e rang national pour la valeur de son solde migratoire et la Loire-Atlantique, 16^e.



Méthodologie

« Le terme populations de référence se substitue à l'ancien terme de populations légales utilisé jusqu'aux populations 2021. Ce changement s'appuie sur une recommandation de l'autorité de la statistique. »

Source : Insee

Le choix des périodes d'évolution de la population

Attention :

« **Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19**, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. L'Insee a adapté ses méthodes de calcul des populations pour pallier ce report et continuer à produire des populations de qualité chaque année. L'adaptation des méthodes de calcul est présentée dans le document :

Adaptation des méthodes de calcul des populations suite au report de l'EAR 2021.

Les résultats des recensements rénovés ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans. Pour une période plus courte, il est vivement conseillé de ne pas comparer deux recensements.

En raison du report de l'enquête annuelle 2021 (sauf à Mayotte) lié à la crise sanitaire de la Covid-19, les résultats du millésime 2022 du recensement doivent exceptionnellement être comparés avec ceux de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans. »

Source : Insee